FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies
N° d'entreprise : 0680.919.907
Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

PV CA le mardi 16 mai 2023

Présents : Benoit Van Tichelen, Isabelle Cammarata, Sophie Meunier, Laurence Antoine, Christelle Vranken.

Excusés : Espéranze Delvaux, Constance Corlosquet, Geoffrey Blaffart (procuration à Benoit Van Tichelen), Francis Pitz, Hélène Leclef

Invitée : Emel Bergsoj, coordinatrice, Isabelle Danloy

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Approbation du PV du 18/04/2023.**

Le PV est approuvé.

2. **ANM/EC**

Une séance d'information a eu lieu par la FASS. Les explications données restent avec des questions. La matière reste encore nébuleuse, notamment sur le droit aux VA. Un lien avec l'enregistrement a été envoyé à l'ensemble des membres.

Le 25/04/2023, une nouvelle réunion a eu lieu entre la DGO5, l'AVIQ, la FASS et les syndicats. Le projet de notification a été validé et la DTF a autorisé l'envoi de ce projet définitif aux opérateurs. La FéWaSSM a transmis ce document aux membres, dans l'attente de la réception officiel du document. Il y a été rappelé que la FéWaSSM n'était pas compétente pour répondre à des questions spécifiques et renvoie les membres vers leur secrétariat social.

3. **Décret/AGW**

Plus aucune nouvelle. Les AGW devaient partir en 1ère lecture mais il y a beaucoup de retour de la part du juriste de l'AVIQ. Il n'existe non plus aucun retour de la Ministre sur le financement de la fédération.

Le travail sur les AGW avec l'AVIQ n'a pas été finalisé officiellement, alors qu'il restait encore plusieurs modifications dont on doit s'assurer qu'elles ont bien été actées. Jusqu'à ce jour, la Fédération n'a pas encore signifié son questionnement, son étonnement sur la finalisation de ce travail, du dernier retour qui devait être fait, si ce n'est qu'un contact téléphonique avec Vincent Gerard.

Benoit va contacter Brigitte Bouton afin de lui demander où en sont les AGW avec, à l'appui un courrier.

4. **Mandats/Commissions**

CAF : a porté principalement sur des échanges, questions sur l'embauche compensatoire. Un nouvel appel à candidature pour un représentant de la CAF au CA. Aucun candidat.

Il faut faire appel à l'AG pour de nouveaux administrateurs au CA. Il n'y a plus de candidat provenant des commissions. Il manquerait donc 5 mandats au CA.

Comment faire pour motiver les candidatures ?

Francis s'était proposé pour intégrer le comité de pilotage d'impasse dans l'impasse mais il est empêché. Envoie un mail aux membres afin de voir si quelqu'un est intéressé de prendre ce mandat.

GT harmonisation : une nouvelle rencontre d'évaluation a été organisée le 21/04/2023. Il n'y a pas eu beaucoup de questionnement, si ce n'est qu'une demande de précision sur la manière d'encoder les prestations des Clubs Thérapeutiques. Une question sur la manière d'encoder à été renvoyé à l'ensemble du secteur et a été validée. Le manuel sera quelque peu peaufiné sur cette question et sur certaines précisions. Il sera renvoyé à tous les membres.

Les participants présents n'ont pas estimé nécessaire de refixer une nouvelle date de mise au point. Isabelle Cammarata et Sophie Meunier restent personnes ressources en cas de question.

5. **Coordination : retour de différentes rencontres**

- Mémorandum de l'UNIPSO :

Francis a relu et a fait part de certaines remarques, notamment sur la fonction de la direction administrative et aussi une demande d'ajout sur l'intégration structurel des Get Up

- Rencontre avec la Mutualité libéral également dans le cadre d'un mémorandum

Emel a pu bien expliquer les demandes de la FéWaSSM, notamment sur les PPL. L'objectif est d'un regroupement général.

- Rencontre sur le thème de la pauvreté avec Hénalux qui souhaitait connaitre le fonctionnement de la fédération

Echanges intéressants avec les élèves et le professeur. Constat d'une méconnaissance de nos services et beaucoup d'interpellation au sujet des budgets et moyens alloués aux SSM.

Le professeur nous oriente vers Madame Van Nieuwehuis et le directeur des Petits Riens. A suivre.

- Rencontre avec un délégué informatique : Connecting Care – vision & produits
  Tiffany Sainlez

Voir le PWT de présentation qu'Emel a envoyé. Cela reste une démarche commerciale.

6. **Discussion autour de la réorganisation et les activités de la FéWaSSM**

Voir tableau qui a été envoyé

7. **Préparation de l'AG du 20.06**

8. **Divers :**

Question d'un membre suite à l'envoi ci-dessous d'un mail de l'AVIQ suite à une demande d'augmentation de cadre, introduite en juillet 2022 car ce SSM était le seul à avoir été agrée comme club thérapeutique sans personnel. En janvier 2023, l'AVIQ a émis un avis favorable à la Ministre.
Ce qui est déploré, c'est le motif du refus indiqué :

« Bonjour Madame,

J'ai bien reçu votre courriel du 11 mai, repris ci-dessous.
J'étais en congé jusqu'au 11 mai.
J'ai pris connaissance, à l'instant, de la décision de notre Ministre concernant votre demande de financement en personnel du CT L'Esquisse.
Il a été décidé de réserver le budget non consommé de manière structurelle par les SSM à la revalorisation du barème de la fonction psychiatrique et à l'augmentation de leurs frais de fonctionnement.
Ce choix budgétaire rejoint deux demandes de la Féwassm dans le cadre de la révision du décret SSM et de l'AGW.
Votre demande n'a donc pas obtenu une réponse favorable.
Vous recevrez un courrier officiel de l'AVIQ vous informant de cette décision.
Cordialement,
Vincent GERARD
Chargé de projets en santé mentale »

Un autre SSM a reçu cette même réponse à l'oral.

Il semblerait que 2 autres SSM ont reçu l'accord d'augmentation de cadre en septembre et octobre 2022.

Qu'en est-il de la position de la FéWaSSM, en sachant que le motif de refus d'augmentation de cadre l'est suite à la réservation du budget dans le cadre du décret.

Le CA décide d'écrire un courrier à la Ministre sur notre étonnement du refus et de sa motivation d'une reconnaissance de personnel en y ajoutant que la fédération va communiquer de ce nouveau positionnement politique aux membres, positionnement non connu lors des enjeux du décret. Le courrier est envoyé à la Ministre sur base de la réponse de Vincent Gerard.

Emel rédige un projet à Isabelle Cammarata.

Benoît Van Tichelen, Président Sophie Meunier, Secrétaire Emel Bergsoj, Coordinatrice